Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 77 (1968)

Heft: 1

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1967 S. LXVIII 60 + 5 k. Echangeur sur la route express E. 5. Brun/gris/noir.

S. LXIX 130 + 5 k. Route express E. 5. Olive/vert clair/noir.

Yougoslavie

Le timbre émis comme chaque année pour la semaine de la Croix-Rouge yougoslave — surtaxe obligatoire — a paru en mai.

1967 B. 25 0.05 D.

Double croix-rouge, « Nedelja Crvenog Krsta 1967 ». Bleu-violet/rouge carmin/vert.

Des vignettes de la Croix-Rouge danoise

Du 7 au 14 septembre, la Croix-Rouge danoise a organisé une campagne d'appel et de propagande. Elle a édité à cette occasion une série de cinq vignettes illustrant des activités croix-rouge en faveur de l'enfance tant au Danemark que dans d'autres pays. Ces cinq vignettes reproduisent chacune une photographie montrant respectivement: le programme alimentaire complémentaire de la Croix-

Rouge en Inde; le centre pour enfants asthmatiques en Norvège; l'hôpital-école danois de Kinshasa au Congo; une école pour enfants handicapés à Hongkong; un jardin d'enfants au Danemark. Elles sont vendues en carnet contenant dix feuillets de cinq vignettes différentes, le prix du carnet est d'une couronne. (Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Bulletin philatélique d'octobre 1967.) m.-m. t.

Un catalogue des vignettes suisses de Croix-Rouge

Le catalogue américain des vignettes de Croix-Rouge* édité et rédigé par M. Mosbaugh consacre les pages 197 à 213 de cette publication aux vignettes émises en Suisse. Ce chapitre a été fait par notre collaborateur M.-M. Thomas. Il donne la liste et la description des quelques centaines de vignettes émises par le Comité International, la Ligue ou la Croix-Rouge suisse comme par les Samaritains et d'autres œuvres ainsi que par diverses unités de l'Armée suisse (timbres de soldats) en 1914 à 1918 et en 1939 à 1945 et intéressant à un titre ou un autre la Croix-Rouge.

* Red Cross seals of the world, R. C. Mosbaugh Printing, 606 North Michigan, *Joplin* (Missouri) 64801, U. S. A.

De semaine en semaine

Résultats de la Collecte de mai 1967

Les résultats de la dernière Collecte de mai organisée en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains ont été communiqués et publiés à l'occasion de la Conférence nationale d'automne des présidents de section, des 18 et 19 novembre 1967.

Le produit brut a été de Fr. 1889 000.—, soit Fr. 94 000.— de plus qu'en 1966. Tous frais déduits, le résultat net qui accuse une augmentation de 2 % par rapport à l'année dernière, s'élève à Fr. 1589 000.—. Selon le barème en vigueur entre les deux institutions intéressées, cette somme a été répartie à raison de Fr. 134 000.— pour la Croix-Rouge suisse (organisation centrale et sections) et de Fr. 455 000.— pour l'Alliance suisse des Samaritains (organisation centrale et sections également). Rappelons à ce propos que le produit de la Collecte de mai de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains est réservé uniquement au financement de tâches nationales assumées au bénéfice de la population suisse dans son ensemble.

La Croix-Rouge suisse constitue une nouvelle commission

Vu l'essor pris ces dernières années par les neuf services d'ergothérapie dépendant des sections de la Croix-Rouge suisse, cette dernière a décidé d'instituer une Commission pour l'ergothérapie qui s'est réunie pour la première fois, à Berne, au mois de novembre dernier. Placée sous la présidence du Prof. B. Steinmann, de Berne, cette nouvelle Commission groupe par ailleurs le D^r H.-P. Gysin, de Berne, fonctionnant comme vice-président, le D^r F. Bärtschi, Glaris, le D^r G.-E. Beck, Lausanne, M^{1le} Käthe Næff, Zurich, M. H.-R. Œri, D^r en droit, Bâle, M^{1le} G. Stauffer, directrice de l'Ecole d'ergothérapie de Zurich, et le Prof. W. Taillard, de Genève. La Commission s'adjoindra en outre deux ergothérapeutes de sections de la CRS.

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Nouvelles promotions d'infirmières

A la suite des examens de diplôme qui se sont déroulés les 26 octobre, 27 octobre et 18 novembre 1967 dans les Ecoles d'infirmières en soins généraux de Sion, Fribourg-Pérolles et du Bon Secours, à Genève, 79 candidates que nous félicitons ici de leur succès et auxquelles nous adressons nos vœux les meilleurs pour la poursuite de leur activité professionnelle ont obtenu leur diplôme. Ce sont:

Ecole valaisanne d'infirmières, Sion

Mesdemoiselles Jeanine Antille; Anne-Louise Aymon; Marie-Jeanne Borer; Françoise Bourriez; Sœur Marie-Charles Clivaz; Ginette Cotter; Joséphine Cotter; Ange-Marie Cretaz; Sœur Gabrielle de Jésus D'Agruma; Michèle Daveloose; Antoinette Decrey; Sœur Gratienne Formaz; Sœur Daniel-Marie Fouillot; Alice Froidevaux; Françoise Gay; Gertrude Grandjean; Gisèle Gremaud; Sœur Marie-Bosco Heinzmann; Elisabeth Ineichen; Cécile Konig; Andrée Lairle; Anne-Dominique Pastore; Madeleine Perler; Marie-Antoinette Pittet; Gilberte Pochon; Marie-Claire Quiquerez; Anne-Loyse Raboud; Hélène Rey; Marthe Rey; Marie-José Roch; Madeleine de Roten; Francine Sautebin; Marie-Thérèse Torrent.

Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles

Sœur Thérèse Ackermann; Mesdemoiselles Annelyse Beaud; Annie Boulanger; Simone Decotterd; Jeanine Delley; Claude Denervaud; Cécile Duc; Sœur Félicie Duclos; Annie François; Eline François; Andrée Gigon; Marie-Louise Godat; Lucienne Grand; Anne-Marie Hinden; Jeanine L'Homme; Marylise Houst; Liselotte Kolly; Sœur Anne-Marie Magnien; Michèle Mauron; Marcelline Plüss; Madeleine Musy; Danièle Pitteloud; Gisèle Rosenmund; Anne-Marie Rouiller; Sœur Marie Sandoz; M. Antoinette Schwaller; Sœur Marie-Thérèse Simon; Anne-Marie Tournier; Yvonne Villard; Sœur Marie Weibel.

Ecole d'infirmières du Bon Secours, Genève

Mesdemoiselles Elisabeth Æberli; Anne-Marie Fague; Danièle Henot; Denise Jacopin; Marie-Jeanne Kandjingu; Marianne Legler; Anik Massard; Geneviève Nicole; Huguette Perron; Jacqueline Piaget; Isabelle Rilliet; Christiane Schmid; Ursula Schröder; Marie-Adèle Terrani; Denyse Thiebaud; Sylvia Wetterwald.

Nouvelles aides-soignantes pour établissements médico-sociaux

20 nouvelles aides-soignantes sortant de l'Ecole cantonale vaudoise d'aides-soignantes ont terminé avec succès leur formation et obtenu leur certificat de capacité qui leur a été remis le 7 décembre 1967, en la chapelle des Mousquines, à Lausanne, au cours de la cérémonie d'assermentation qui comporta, entre autres, un message du Pasteur G. Pahud, président de l'Association de « Champ-Soleil », une adresse de M. R. Burnet, chef du Service de la santé publique et président de la Commission d'école, et un message de M. D. Vessaz, infirmier-conseil du Service de la santé publique.

Nos félicitations et nos vœux à ces nouvelles aidessoignantes qui sont:

Mesdemoiselles Bénédicta Beney; Danièle Donzallaz; Marlyse Gerber; Madeline Grosjean; Annelise Henchoz; Laurence Lude; Jocelyne Martinez; Rose-Marie Mingard; Jacqueline Steinmann; Hélène Zinggeler; Anne de Bortoli; Marie-Madeleine Delavy-Pache (Mme); Marianne Gaspoz; Lucienne Gétaz; Violette Goy; Myriam Henchoz; Agnès Minguely; Ruth Oberli; Christiane Perret; Lise-Marie Vouillamoz.

Le rôle de l'infirmière

« L'infirmière, vu ses qualifications particulières, est une collaboratrice indispensable du service de la Croix-Rouge et du service sanitaire de la protection civile. »

C'est ce qu'ont affirmé le colonel divisionnaire Käser, Médecin en chef de l'armée, le colonel H. Perret, Médecin-chef de la Croix-Rouge et le Dr Vogt dans le cadre de trois exposés décrivant les tâches du service sanitaire intégral dans la guerre moderne et celles en particulier du service de la Croix-Rouge et de la protection civile qui figuraient au programme de la 27e Conférence des écoles d'infirmières en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse. Cette réunion qui a traditionnellement lieu chaque année à Berne, à cette époque permet aux représentants des écoles — directrices et monitrices en particulier - et de la Croix-Rouge suisse de discuter en commun les divers problèmes que pose en général la formation des candidates infirmières, formation dont la Croix-Rouge suisse assure le contrôle sur le plan national.

Cette année, l'un des principaux thèmes débattus avait trait aux examens de diplôme auxquels assistent régulièrement des experts désignés par la Croix-Rouge suisse. Alors que les épreuves pratiques se déroulent dans les services hospitaliers, les examens théoriques doivent fournir la preuve des connaissances acquises par les candidates au cours de leurs trois ans d'études. L'appréciation des résultats et les critères de cette appréciation préoccupent tout spécialement les milieux responsables de la formation des futures infirmières, car il importe notamment de tenir compte autant des dispositions personnelles des candidates que de la qualité des travaux de routine qu'elles seront appelées à exécuter quotidiennement.

Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge

Branche romande – Lausanne Programme 1968/69

Cours pour infirmières-chefs et monitrices

Dernier délai d'inscription 30 novembre 1967

Finance de cours: Fr. 900.—

Cours No 9 L, début septembre 1969 Cours No 10 L, début janvier 1971

Cours pour infirmières-chefs d'unités de soins

Cours No 7 L février à mars 1969

Inscriptions jusqu'au 15 décembre 1968

Finance de cours: Fr. 200.—

Cours N° 8 L mi-avril à mi-juin 1969

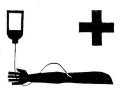
Finance de cours: Fr. 200.—

Changements réservés

Tous les cours sont ouverts aux infirmiers diplômés également

On peut se procurer les formules d'inscription au Secrétariat de l'Ecole Supérieure d'infirmières, 48, avenue de Chailly, 1012 Lausanne.

Transfusion sanguine



Service de la transfusion de sang

Lors de la dernière Conférence nationale d'automne des présidents de section de la CRS du mois de novembre 1967, un groupe de travail s'est occupé tout spécialement de problèmes particulièrement actuels touchant au domaine de la transfusion de sang. Ils'agit notamment d'améliorer toujours plus la prospection de régions où ne sont pas encore organisées de prises de sang collectives et d'utiliser le plus rationnellement possible les dons de sang recueillis par les soins des équipes mobiles du Laboratoire central. Dans cet ordre d'idées, le groupe de travail dont font partie les médecins-directeurs des plus importants centres régionaux du pays et qui s'est réuni à plusieurs reprises en 1967 pour discuter, en particulier, de l'établissement des directives techniques du Service de la transfusion de sang et des problèmes que pose une meilleure coordination des centres régionaux entre eux et avec le Laboratoire central, aura un rôle important à jouer, car il s'agira de définir le mode de répartition des dons de sang recueillis entre les centres régionaux et le Laboratoire central.

Une innovation importante qui a pour but d'utiliser au mieux le sang disponible a trait à la fabrication de conserves d'érythrocytes partiellement déplasmatisées. Pendant un an, l'Hôpital de l'Ile, à Berne, a utilisé uniquement de telles conserves à la place de conserves de sang frais. La qualité des premières est comparable à celle des secondes. Leur introduction est donc envisagée d'une manière générale.

Dans le cadre du symposium ayant trait à la préparation d'un produit de remplacement du plasma à base de gélatine qui s'est tenu au Japon le 10 novembre 1967 à l'occasion de l'introduction du physiogel dans ce pays et au cours duquel 20 spécialistes japonais ont fait part de leurs expériences en la matière, le Prof. A. Hässig, directeur du Service de la transfusion de sang de la CRS et le D^r Lundsgaard-Hansen ont tenu les deux conférences principales figurant au programme de la réunion. Profitant de leur séjour au Japon, ils ont par ailleurs présenté des exposés à l'Université de Tokyo.